



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

***BURUNDI : La population burundaise exploitée à outrance et contrainte  
à financer un régime dictatorial***

***Rapport sur la Gouvernance et les  
Droits Socio- Economiques au Burundi***

**janvier 2018**

## TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES .....	i
0.INTRODUCTION .....	1
I. CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE DES MENAGES .....	1
II. DES CONSEQUENCES DE LA CRISE SOCIO-POLITIQUE SUR L'ECONOMIE BURUNDAISE.....	6
II.1. Pénurie et hausse des produits pétroliers.....	6
II.2. Hausse des prix des denrées alimentaires.....	8
III. LE DROIT A L'EDUCATION : DE LA MANIPULATION POLITIQUE AU TRAITEMENT INHUMAIN DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNES.....	9
V. DES CONTRIBUTIONS FORCEES EN CASCADE POUR LE SOUTIEN AU REFERENDUM CONSTITUTIONNEL ET AUX ELECTIONS DE 2020 .....	11
VI. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT .....	14
Une réunion d'intimidation organisée en province Muyinga .....	14
Détournement des fonds collectés en province Rumonge .....	14
Contributions financières pour la construction d'un stade en province Gitega .....	14
Distribution d'armes aux Imbonerakure en province Gitega.....	15
Expropriation sans indemnisation en commune Mabayi, province Cibitoke .....	15
Des réunions et discours de haine et d'appel à la violence politique.....	15
Tournées du Président Pierre Nkurunziza : une crise de confiance entre les citoyens et le régime .....	16
Des ONGs et organisations internationales sommées de recruter à base de critères ethniques.....	17
VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	19
Au gouvernement du Burundi :.....	19
A la population burundaise .....	19
A l'EAC, UA et ONU : .....	19
A la CPI :.....	19

## O. INTRODUCTION

La situation socio-politique et économique ne connaît point de répit. Le pays s'engouffre au jour le jour, dans le silence de la communauté internationale qui ne prend pas de mesures concrètes pour protéger le peuple burundais en danger. Le régime de Pierre Nkurunziza, impitoyable à la souffrance de son peuple, vante ses « bienfaits », divise ce peuple qu'il a volontairement paupérisé dans le but de régner éternellement sur lui. Le pays devient de plus en plus une jungle où Pierre Nkurunziza et ses adeptes instaurent un régime de la terreur et de la mort pour imposer le culte de sa personnalité. Sans se soucier de la situation économique de son peuple, le régime se fait servir par ce même peuple à qu'il ne cesse de réclamer des contributions forcées. Il investit dans la guerre contre les opposants politiques en mettant de côté les secteurs-clés de la vie nationale, tels l'éducation, la santé et l'alimentation.

Le rapport de FORSC de janvier 2018 met un accent particulier sur un contexte socio-politique et économique caractérisé par des violences et violations graves des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui vont dans le sens de faire avaler de force une nouvelle constitution taillée sur mesure du président Pierre Nkurunziza.

Le FORSC s'inquiète des conséquences graves de la crise politique liée au troisième mandat de Pierre Nkurunziza, des conséquences qui se font voir dans les domaines de l'économie nationale, de l'éducation et de la santé publique.

Il relève une situation inquiétante et révoltante de contributions financières répétitives exigées par le régime qui se soucie très peu de la pauvreté des ménages dont il est lui-même auteur. Le rapport mentionne dans son dernier chapitre d'autres faits qui ont caractérisé la période de rapport : la crise de confiance entre citoyens et leaders politiques, des réunions d'intimidations et d'appels à la violence politique, des détournements de fonds, des contraintes et injonctions de recrutements sur des bases ethniques imposées par le régime aux Organisations Non Gouvernementales Internationales œuvrant au Burundi.

## I. CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE DES MENAGES

Dans l'objectif de forcer le peuple burundais à voter pour une nouvelle constitution controversée, les violences et les violations des droits de l'homme s'accroissent au Burundi. En effet, au moment où le régime en place sensibilise la population à voter « oui » à ce référendum, il intimide, terrorise, arrête et torture des citoyens soupçonnés d'être contre ce projet d'amendement de la constitution. Des citoyens en ont déjà été victimes à peine un mois après le lancement de la campagne d'explication du contenu de la constitution que le régime cherche à faire adopter. Le Président Pierre Nkurunziza, jure que l'année 2018 sera une année des « sanctions » contre ses opposants politiques qu'il nomme par le terme de « intumva » en kirundi qui se traduit par le mot « sourds », « têtus » ou « récalcitrants » en français. La mission de répression des opposants est généralement confiée à la milice Imbonerakure et à certains administratifs que le Président corrompt par les frais de mission issues des contributions financières forcées qui sont régulièrement collectées au détriment d'une population appauvrie par un régime irresponsable, impitoyable et égoïste. Des patrouilles et des barrières nocturnes constituent une occasion en or offerte par le régime aux imbonerakure pour se ravitailler en vivres et argent qu'ils dépouillent aux paisibles citoyens.

Dans les lignes qui suivent, nous relevons des cas qui illustrent ce contexte politique et économique qui a prévalu pendant cette période du rapport.

1° Depuis le début du mois de janvier 2018, les autorités administratives de la province Makamba avec à la tête Gade Niyukuri, gouverneur de la province, ont entamé une campagne de sensibilisation en faveur du vote « oui » au référendum constitutionnel en cours de préparation, ceci en violation de la loi électorale qui prévoit une période bien déterminée de cette campagne, à savoir quinze jours avant le vote, séparés de la date du référendum par une période de 48\_h de non campagne pour permettre aux citoyens électeurs de faire sereinement leur choix . Cette activité a été lancée en date du 8 janvier 2018 par le gouverneur dans les communes de Nyanza-Lac et Mabanda et devrait prendre trois jours pour se terminer dans les communes de Makamba et Kayogoro. Lors des discours prononcés à cette occasion, le gouverneur a mis en garde celui ou celle qui tenterait de sensibiliser la population en défaveur de l'amendement de la constitution : « ...qui le tentera aura franchi la ligne rouge », a menacé le gouverneur. Il a intimé l'ordre aux responsables locaux d'aligner derrière eux leurs administrés le jour du vote. Les directeurs des écoles ont été priés de répercuter le message dans les écoles de leurs ressorts.

Dans cette province de Makamba, des citoyens nous ont rapporté d'autres cas d'incidents sécuritaires causés par la milice Imbonerakure.

Contactés en date du 31 janvier 2018, des habitants des collines Kibago, Rubimba et Mbizi disaient être terrorisés par les violations de domiciles nocturnes et patrouilles quotidiennes menées par les jeunes Imbonerakure. Le cas le plus récent qu'ils ont dénoncé s'est passé dans la nuit du 25 janvier 2018. Les nommés Tanu et Nihorimbere, deux Imbonerakure de la colline Kibago se sont introduits au domicile d'un nommé Karenzo connu dans la localité pour être un opposant politique membre du parti UPRONA. Ces deux Imbonerakure disaient être à la recherche des armes détenues par le fils du vieux connu sous le sobriquet de Maroha. Ce vieux a été méchamment battu par ces jeunes Imbonerakure qui l'accusaient de cacher son fils qui était absent durant l'incident. La victime a ensuite été sommée de ne pas porter plainte au risque d'en subir les conséquences. Ces habitants déplorent le fait que ces Imbonerakure font tout cela sans être inquiétés, et accusent certains élus collinaires de soutenir ces miliciens au lieu d'assurer la sécurité de tout citoyen. Le fils de la victime vit dès lors dans la clandestinité.

2° Après l'assassinat sauvage de l'ex administrateur de la Commune de Kirundo Serges Barutwanayo, le 28 novembre 2017, c'est la chasse à l'homme qui cible quelques-uns des membres de sa famille. Serges Mberamiheto, un ex militaire des forces armées burundaises et cousin de feu Serges Burutwanayo a fui le pays suite aux menaces et terrorisme à son endroit orchestré par certains Imbonerakure de Kirundo, entre autres Abel Ahishakiye, président de la ligue des jeunes au niveau provincial, Minani qui est vice-président de cette même ligue ainsi que le chef de colline Nyange Bushaza.

Cette nouvelle victime avait accompagné feu Serges Barutwanayo à l'hôpital de Kirundo et à celui de Ngozi où il avait été transféré peu avant son décès. Elle est accusée de détenir quelques secrets liés aux auteurs du crime. En effet, Serges Barutwanayo, avant de mourir, avait livré les noms de ses assassins et Serges Mberamiheto les avait dénoncés aux différents médias comme Inzamba et Humura, selon des Imbonerakure qui ont requis l'anonymat.

Un autre qui aurait été terrorisé répond au nom de Kanyarufunzo, un vieux commerçant du centre urbain de Kirundo qui lui aussi est de la famille de la victime et avait accompagné feu Serges Barutwanayo à l'hôpital. Selon des sources de l'administration provinciale, ce dernier s'est rendu chez le gouverneur de province pour signaler ces menaces. Vous saurez que même si les noms des assassins avaient été livrés et que tous sont bien connus, aucune enquête de la part du parquet ou de la police n'a été faite.

3° Les nommés Nsengiyumva, Nkundimana Jean, Hakizimana, Nibizi et Nzoyihaya, tous de la Commune Buganda et membres de la coalition « Amizero y'Abarundi » ont été arrêtés par des jeunes de la milice Imbonerakure le 19 janvier 2018 et incarcérés au cachot du commissariat de police en province Cibitoke. Ils ont été accusés de sensibiliser la population à voter contre l'amendement de la constitution en cours de préparation.

4° Des jeunes de la milice Imbonerakure, Nyandwi melchiade, Bizimana Alexis et Ndarubagiye Obède conduits par un enseignant de l'ECOFO Kinama du nom de Ndayisenga Émile, ont détruit en date du 17 janvier 2018 plus de dix maisons de petits commerçants sur la colline Kinama de la commune Mubimbi, province Bujumbura. Les victimes étaient accusées d'être membres du FNL pro Rwasa et de refuser de donner des contributions financières allant de 3000 à 5000 Francs par mois pour les élections de 2020, et financer les activités de cette milice. Le crime est resté impuni.

5° Des jeunes du CNDD-FDD se sont opposés à l'exécution des décisions de la justice vendredi 5 janvier 2018. Les faits se sont passés sur la colline Karonge de la Commune et Province Makamba. Selon des sources au tribunal de résidence de Makamba, ces jeunes Imbonerakure s'étaient opposés à l'exécution d'un procès opposant un résident et un rapatrié. Les juges avaient été bloqués à plus de deux reprises. Selon les mêmes sources, il a fallu l'intervention du Gouverneur pour mettre en exécution ce procès avant d'arrêter certains des Imbonerakure qui s'opposaient à cette décision. Ils ont été sommairement arrêtés par la police avant d'être relâchés. Les juges du tribunal de résidence de Makamba dénoncent ce comportement des jeunes du parti au pouvoir qui bloquent les activités de la justice.

6° Le nommé Nzoyihera Pie a été arrêté dans la nuit du 1 janvier 2018 alors qu'il partageait un verre avec le Conseiller Principal du Gouverneur de la province Makamba. Un malentendu avait éclaté alors qu'il discutait avec le Conseiller Principal du Gouverneur sur des questions politiques. Ce conseiller a, par la suite appelé la police qui l'a aussitôt embarqué vers le cachot du poste de police à Makamba. Selon des sources policières, ce membre du parti Sahwanya FRODEBU, chargé du recrutement a été accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Les membres du FRODEBU dénoncent cette arrestation qui ne vise que de faire taire toute voix discordante.

7° Une centaine d'Imbonerakure venus des collines Kayove, Gifunzo, Karindo Rongerero, en zone et commune Rutana ont déferlé en date du 4 janvier 2018 vers 15 heures dans toutes les rues de la ville de Rutana scandant des slogans terrifiants. Ils se sont par après rendus au stade de Rutana où ils ont fait des entraînements paramilitaires. Ce n'est que vers 18h30 qu'ils ont rebroussé chemin. Nos sources nous indiquent que ces démonstrations étaient commanditées par le responsable provincial des services de renseignement en province de Rutana.

8° Un habitant du site de déplacés de guerre de la commune Ruhororo, province Ngozi, a été victime de menaces et harcèlement en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le prénommé Isaac a été accusé de faire paître son troupeau à l'extérieur, alors qu'il le faisait sortir pour permettre à son épouse de faire la propreté de l'étable. Des jeunes Imbonerakure de la colline Rwamiko dirigés par un certain Eric ont saisi l'opportunité pour conduire ce troupeau chez eux sous prétexte que l'élevage en dehors de l'étable n'est pas autorisé en commune Ruhororo. La victime s'est dirigé chez le chef de zone Ruhororo connu sous le prénom de Didace et a porté plainte contre ces Imbonerakure et il lui a été demandé de payer une quittance de 10000Fbu pour que son troupeau lui soit remis. Les éleveurs déplorent cette attitude affichée par les Imbonerakure et demandent aux autorités administratives de se ressaisir pour que l'élevage, surtout celui des vaches, ne disparaisse pas en commune Ruhororo.

9° Au moment où le Directeur de l'ECOFO Nyakibingo et vice-président du parti CNDD-FDD en commune Ruhororo, province Ngozi prénommé Nestor avait invité les enseignants de son école pour analyser les résultats du premier trimestre et élaborer des perspectives d'avenir en vue d'améliorer le taux de réussite, il a mis en garde et intimidé tout membre de l'opposition qui tentera de sensibiliser la population à voter "Non" au référendum constitutionnel. C'est ainsi qu'il leur a déclaré que le parti CNDD-FDD ne va pas tolérer ce type de gens. Il a ajouté en disant que les membres du parti FNL pro- Rwaswa vont bientôt subir un châtement car des informations circulent qu'ils sont en train de sensibiliser de voter "Non" contre le changement de la constitution en cours.

10° Le nommé Butoyi Olivier, représentant des jeunes du MSD en province Bubanza est porté disparu depuis le 23 décembre 2017. Selon des sources concordantes, il a été appelé par son ami, deux jours avant Noël, alors qu'il était dans un bar à Muzinda, chez Liani. La victime n'est pas revenue. Le lendemain matin, son père à sa recherche l'a retrouvée au cachot du commissariat municipal en Mairie de Bujumbura. Deux jours plus tard, le détenu était introuvable au cachot. Sa famille et ses amis avaient déclaré être inquiets du sort de la victime puisque personne ne pouvait le voir.

Selon des sources du parti au pouvoir, ce dernier l'avait approché pour l'aider à créer un autre parti MSD satellite du régime et organiser un congrès national et des congrès provinciaux moyennant 22 millions de francs burundais. La victime avait échoué puisque tout membre du MSD qu'il avait contacté avait refusé de le suivre, selon ces mêmes sources. Notons que Butoyi Olivier, habitant à Ruyange en commune Rugazi avait fui le pays en 2015 lors des manifestations contre le troisième mandat de Nkurunziza. Finalement, la victime a été libérée et est retourné au milieu des siens.

11° Le responsable du SNR en province Muyinga, Gérard Ndayisenga, continue ses exactions envers la population de la province, sans être inquiété.

Dans la soirée du 10 janvier 2018, il a fait irruption dans un débit de boissons chez Kagimbi Ndayisenga, en compagnie de ses Agents de Transmission pour menacer les clients qui étanchaient leur soif. C'est ainsi qu'il a menacé et chassé certains clients qu'il accusait d'être d'une seule ethnie.

Dans la même soirée du 10 janvier 2018, il a interpellé un commerçant du nom d'Issa Mugema, exerçant son métier de commerce au Marché central de Muyinga qui est porté disparu depuis cette date. Selon des proches de la victime, cette dernière a répondu à un appel téléphonique de ce responsable provincial du SNR, lui intimant l'ordre de le rejoindre à un endroit que lui-même lui avait indiqué. Après quelques instants, des inconnus répondaient aux appels dirigés à son portable avant qu'il ne soit complètement éteint.

Dans l'après -midi de cette même date, ce responsable provincial du SNR avait arrêté une dizaine de jeunes gens à la station de pompage du carburant devant les bureaux de l'Agence de voyage « Volcano » qu'il avait embarqués à bord du véhicule double cabine immatriculé « D 3983 ». Ces personnes, pour la plupart de la composante sociale Tutsi, avaient reçu des menaces de mort avant d'être relaxés. Un parmi ces jeunes avait reçu des coups de bottes au niveau des organes génitaux.

On signale également dans cette province le cas de trois motards et leurs motos complètement portés disparus à Gasave en commune Buhinyuza aux confins du Parc National de la Ruvubu, et trois autres volatilisés en commune Muyinga. Les jeunes Imbonerakure en complicité avec le SNR sont partout pointés du doigt comme étant les auteurs de ces différents crimes.

12° Depuis la date du 10 janvier 2018, un chauffeur de la Société Burundaise de Gérance de l'Aéroport international de Bujumbura (SOBUGEA), résidant à la transversale 7, commune Rugombo, province Cibitoke ne passe plus la nuit chez lui suite aux menaces de mort proférées par les jeunes du parti au pouvoir, après avoir été battu le 05 janvier 2018 par un groupe de jeunes en patrouille de nuit munis de gourdins chez un chef collinaire du nom de Mwentemali. « *Je suis démobilisé d'un ex- PMPA et je ne vois pas pourquoi me pourchasser jusqu'à ce que je fuie mon domicile* », déplore le chauffeur qui critique les comportements inhumains de ces jeunes.

13° En province Bujumbura, le nommé Pascal Kakana, professeur à l'Université du Burundi a passé deux jours au cachot du poste de police de Rwibaga. Il a été arrêté samedi 27 janvier 2018, par Ndabahinyuye Diomède, Administrateur de la commune Mugongomanga alors qu'il étanchait sa soif au centre d'Ijenda. Selon des témoins, les membres du parti au pouvoir CNDD-FDD venaient des cérémonies d'inauguration de la permanence communale à Mugongomanga lorsque l'Administrateur a perçu sa victime qu'elle a soupçonnée de ne pas soutenir le régime. L'Administrateur a directement appelé la police qui l'a aussitôt conduit au cachot de la police sans aucune autre forme de procès. Selon des proches de l'Administrateur communal, celle-ci souffre de paranoïa et accuse les habitants de la localité de critiquer son incompétence et sa médiocrité professionnelles.

14° Huit personnes membres du parti FNL aile de Rwasa Agathon ont été arrêtées sur la colline Rukore, zone et commune Ntega, province Kirundo le 03 janvier 2018 et incarcérées au cachot du poste de police de cette commune. Elles ont été accusées de s'être chamaillés avec des jeunes Imbonerakure qui s'étaient introduits au domicile de l'un des détenus qui avait accueilli ses collègues pour fêter la journée du nouvel an.

Selon des informations recueillies sur place, un certain Mugisha Samuel avait invité à ce jour ses amis pour partager la fête du nouvel an 2018. A la grande surprise de tous, vers 19h, un groupe de jeunes du parti CNDD - CDD munis de matraques est venu les agresser et les menacer en les obligeant de rentrer vite chez eux. Les deux groupes se sont par la suite physiquement confrontés et quatre des agresseurs ont été blessés certains sur leurs têtes, les autres sur les bras. La police œuvrant dans la localité est intervenue et a appréhendé seulement le groupe des personnes qui fêtaient leur nouvelle année.

Le responsable provincial du parti FNL en province Kirundo, Oscar Nizigiyimana a dénoncé un traitement inégal devant la justice car aucun membre du parti au pouvoir n'a été appréhendé alors qu'ils étaient les promoteurs de l'incident. Il a révélé que d'autres membres de son parti sont traqués par le régime en place.

Dans cette même province, le nommé Astère Tumukunde, enseignant de l'école primaire de Sigu en zone Nyagisozi, commune Busoni a été arrêté le 10 janvier 2018 par des Imbonerakure en complicité avec le chef de zone du nom de Ndorere Juvenal qui l'accusaient de faire campagne de sensibilisation contre la réforme de la constitution. Il a été arrêté devant ses élèves de la 2ème année de l'école fondamentale Sigu, ce qui a suscité une peur panique au sein des autres enseignants et des élèves. Un autre enseignant de l'école primaire Muhembuzi, en zone Gatara, commune Busoni du nom de Nimbona Hadj a été arrêté aussi à son service le 29 janvier 2018 accusé par son directeur d'être un opposant du régime CNDD-FDD, car président des jeunes membres du parti FNL aile de Rwasa Agathon au niveau de la commune. Des sources proches de la victime indiquent que la victime avait fui son domicile pour se cacher au centre urbain de Kirundo suite aux menaces de mort des Imbonerakure qui le considéraient comme un opposant radical du régime.

15° Le nommé Sefu Ndayishimiye, membre du parti UPD Zigamibanga, très redouté de par ses critiques à l'encontre des actes ignobles du CNDD- FDD, a été arrêté le 2 janvier 2018 par le responsable provincial du SNR en province Cankuzo. Depuis 2010, Sefu critiquait le CNDD- FDD

et l'ex Gouverneur de Cankuzo, le frondeur Jean Berchmas Niragira, qui avait lui aussi tenté à maintes reprises de l'arrêter. Au cours des réunions, la victime n'avait cessé de dénoncer les abus du pouvoir. Chauffeur d'un camion au chantier de constructions d'un aéroport international de Bugesera au Rwanda, il a été accusé de « fréquenter souvent le Rwanda et de collaborer avec des rebelles ». La victime a une double nationalité burundo-rwandaise. Ses parents sont Rwandais, venus depuis longtemps et sa mère vit encore à Cankuzo. Le Gouverneur de Cankuzo Njiji Desiré a fait tout pour que Ndayishimiye Sefu ne soit libéré du cachot du poste de police de Cankuzo alors qu'aucune charge judiciaire ne pesait sur lui. Jusqu'au 8 janvier 2018, Sefu n'avait pas encore comparu devant la justice. Il a par la suite réussi à prendre fuite après sa libération alors que des Imbonerakure s'apprêtaient à l'éliminer, selon ses proches.

16° Deux détenus ont été enlevés du cachot du commissariat de police de la province Cibitoke dans la nuit du 28 au 29 janvier 2018 par le chef du SNR dans cette province, le nommé Gahungu Athanase qui a donné l'ordre aux garde-cachot de les sortir. Jonas Uwimana et Jonson Nzobarimpa ont été par la suite ligotés et embarqués dans un pick-up de police plaque D3978 vers un endroit non connu, et les familles et les proches craignent que les leurs aient été assassinés.

17° En province Bururi, des Imbonerakure ont menacé et intimidé les prêtres de la paroisse Matana après qu'un de ces derniers ait dénoncé à la messe du 7 janvier 2018 les agissements irresponsables de cette jeunesse. Le dimanche suivant, c'est-à-dire le 14 janvier 2018, les Imbonerakure ont déposé des cartouches dans les offrandes des chrétiens. Lors de cette même semaine, un Imbonerakure avait déposé un chien mort décapité dans l'église au moment où des chrétiens faisaient la propriété de l'église, nous rapportent des témoins de tous ces incidents.

## II. DES CONSEQUENCES DE LA CRISE SOCIO-POLITIQUE SUR L'ECONOMIE BURUNDAISE

### II.1. Pénurie et hausse des produits pétroliers

Par un communiqué de presse n° 01/2018 du 19 janvier 2018, le ministre de l'énergie et des mines Côme Manirakiza a revu à la hausse le prix des produits pétroliers. Ainsi, l'essence super et le gasoil coûtent désormais 2 250 Fbu tandis que le pétrole lampant coûte 2 000 Fbu. L'essence et le gasoil ont grimpé de 150 Fbu alors que le pétrole lampant a connu une hausse de 200 Fbu. Quelques jours avant la hausse, la tactique a été de créer une pénurie. Il s'observait de longues files d'attente au niveau des stations-service. Malheureusement, malgré cette hausse, la pénurie et les spéculations sur ces produits ont persisté.

En province Gitega et dans d'autres provinces du pays, les habitants ont célébré la fête du nouvel an 2018 dans la pénurie de ces produits stratégiques. Aucune goutte d'essence n'était trouvable dans plusieurs stations d'essence du pays. Un litre d'essence coûtait entre 5000 et 6000Fbu au marché noir presque partout dans le pays, avec comme conséquence la montée du coût du transport. A titre d'exemple, le ticket Gitega-Bujumbura est passé de 7000 à 12000Fru; Gitega-Rutana, de 4000 à 7000Frbu. Les élèves qui devaient être à l'école mardi le 2 janvier 2018 ont eu de la peine à rejoindre leurs écoles respectives faute de véhicules de transport.

En province Karusi, le coût des tickets de transport Karusi-Gitega est passé de 4000 Fbu à 5000Frb pour les voitures et de 3500Fr à 4000Fr pour l'agence de transport Memento. De Karusi à Muyinga, le ticket est passé de 3000Fr à 4000Frbu. La montée de 7% du coût du ticket annoncé par l'autorité

n'avait pas été respectée. L'agence de transport Memento est passée de 9000Fbu à 11500Fbu pour le voyage Karusi -Bujumbura alors qu'il était fixé à 10800Fbu. De leur côté, les taxis moto ont fait monter le coût de transport du simple au double.

Il a été remarqué qu'avec l'augmentation du prix à la pompe, le carburant était devenu abondant dans les deux stations de service qui sont au chef-lieu de la province Karusi. La population s'indignait que même les produits alimentaires comme le riz, le haricot, les poireaux, l'huile de palme et les articles de boutique aient aussi connu une hausse de prix. Les habitants de Karusi regrettent une diminution sensible et progressive du revenu des ménages suite au chômage. Même ceux qui désirent aller chercher du travail ailleurs sont régulièrement arrêtés et emprisonnés au moment où même ceux qui y parviennent rentrent les mains vides, dépouillés de leurs biens et argent par les forces de l'ordre comme le témoignent les victimes.

Sur la RN7 Bujumbura- Ijenda, province Bujumbura, les transporteurs ont rivalisé dans la hausse des prix de transport pendant la pénurie et après la hausse des prix des produits pétroliers. Avant la hausse le ticket s'élevait à 3000Fr pour un minibus de type Hiace et à 3500Fr pour une voiture. Le ticket est monté respectivement à 4000 et à 4500Fbu.

Un kg de farine de manioc est passé de 1400Fbu à 1600Fbu, 1kg de graines de maïs de 800Fbu à 1100Fbu, le haricot de 1000Fbu à 1200Fbu et le riz de 2000Fbu à 2400Fr au marché d'Ijenda

En Mairie de Bujumbura, les frais de transport s'élèvent à 380Fbu alors qu'ils étaient à 350Fbu. Comme il n'y avait de monnaie d'échange de 20Fr, les clients devaient payer 400Fbu au lieu de 380Fbu. Le coût du charbon de cuisine était devenu inaccessible aux habitants de la ville de Bujumbura. Avant la hausse des prix de carburant, le plus petit coût de charbon est passé de 300Fbu à 700Fbu.

Le carburant de type essence était introuvable dans la ville de Ruyigi le 19 janvier 2018 à l'unique station-service actuellement fonctionnelle. Les pompistes disaient qu'ils attendaient un nouvel approvisionnement et précisaient que le prix à la pompe serait désormais de 2300francs burundais, au lieu de 2154 francs. Les propriétaires de véhicules et motos disaient être contraints de s'approvisionner au marché noir où un litre d'essence était acheté à 5000Fbu.

Le ticket de transport trajet Ruyigi-Gisuru était passé de 12000francs à 15000Fbu bu sur moto. Il était passé de 5000Fbu à 6000Fbu bu pour le transport public de Ruyigi-Gitega. Le ticket Ruyigi - Bujumbura est passé de 10000 Fbu à 11000 Fbu

Dans la province de Makamba, malgré la hausse des prix des produits pétroliers, ces derniers sont restés introuvables dans les stations. Les prix des tickets de transport et d'autres produits de première nécessité ont grimpé. Le ticket Bujumbura-Makamba était passé de 8000 à 10000Fr bu. Une course à Moto qui s'effectuait à 1000 Frbu était passée à 1500 Fbu. Le prix d'un bidon de 5 litres d'huile qui s'achetait à 7500 Frbu est passé à 9000 Frbu. Le prix d'un kilogramme de farine de manioc est à 1200 Frbu alors qu'il était à 1100 Frbu.

## II.2. Hausse des prix des denrées alimentaires

Des prix des produits vivriers de base ont été revus à la hausse en Mairie de Bujumbura et dans beaucoup d'autres coins du pays. Voici la situation du 16 janvier 2018 brièvement résumé dans ce tableau comparatif des prix en tenant compte de la période d'avant et d'après la crise de 2015.

Produits	Avant 2015	après aujourd'hui	et
Petit poids	1200/Kg	2500/Kg	
Haricot vert	1200/Kg	15 00/Kg	
Pomme de terre	500/Kg	850/Kg	
Oignon rouge	800 à 1000 /Kg	2000/Kg	
Tomates	1000/Kg	1500/Kg	
Carottes	1000/Kg	1500/Kg	

En province Muramvya, la mesure prise par le Gouvernement de revoir à la hausse le prix du carburant a eu beaucoup de retombées négatives sur la vie sociale et économique de la population. Ainsi, des produits et services ont vu les prix grimper.

Tableau comparatif de certains produits et services

Article	Mesure	Prix (avant le 19 janvier 2018)	Prix (après le 19 janvier 2018)
Transport Bus	Muramvya-Bujumbura	3.000	5.000
	Muramvya-Gitega	2.500	4.000
	Muramvya-Mwaro	4.000	6.000
	Muramvya-Bugarama	1.000	2.000
Transport Moto	Course simple en ville	500	1.000
Riz	1 kg	2.400	2.600
Haricot	1kg	1.200	1.400
Farine de manioc	1kg	1.000	1.200
Farine de maïs	1kg	1.200	1.200
Huile de palme	Un bidon 5 L	12.000	13.000
Banane	1 bon régime	6.000-7.000	7.000-9.000
Patate douce	Un bon panier	5.000	6.300
Pomme de terre	1kg	800	400
Avocat	1 pièce	500	600
Colocase	Un bon panier	9.000	10.000
Viande	1 kg	7.000	8.000
Tomate	1 kg	2.000	2.500
Loyer maison	1 Chambrette + salon/mois	70.000	
Carburant	1 litre	2100 (rarement trouvable dans les stations)	2300

Malgré la flambée des prix, les salaires des fonctionnaires ne suivent pas le même rythme. A tout cela s'ajoute la mesure prise par le Gouvernement de contribuer financièrement et par force aux élections prochaines.

### III. LE DROIT A L'EDUCATION : DE LA MANIPULATION POLITIQUE AU TRAITEMENT INHUMAIN DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNES

La crise politique liée au troisième mandat de Pierre Nkurunziza s'est répercutée sur tous les secteurs de la vie y compris le secteur de l'éducation nationale. Le régime politique en place se méfie de ce secteur clé de la vie nationale qui fait objet de politisation à outrance. Des enseignants victimes des abus de l'autorité scolaire ne peuvent plus vaquer paisiblement à leurs activités quotidiennes. Certains sont même révoqués, dans un contexte malheureusement de manque criant d'enseignants dans les écoles, au détriment des enfants qui bénéficiaient de leurs prestations.

Dans certains coins du pays, les élèves sont associés dans des activités de mobilisation et de manipulation politiques au détriment de l'activité scolaire, en violation flagrante de la loi qui dépolitise ce secteur. Au lendemain du lancement de la campagne de sensibilisation pour le vote de l'amendement de la constitution en province Makamba, le 8 janvier 2018, le directeur du lycée communal Bukeye a réuni le 12 janvier 2018 ses élèves en assemblée générale pour les sensibiliser au vote « oui » au référendum de la constitution. Il en a aussi profité pour menacer ceux qui tenteraient de voter contre cette nouvelle loi.

Des enfants des écoles primaires sont aussi associés dans des activités d'entraînements paramilitaires. Des témoins nous ont fait écho par exemple des entraînements paramilitaires organisés dans certaines écoles primaires de la zone Kigoma, commune Bugabira, province Kirundo où une trentaine d'écoliers de sixième année de 12 ans et plus y ont participé depuis octobre 2017 sous l'encadrement des Imbonerakure en collaboration avec certains enseignants. Ces activités sont généralement organisées au moins deux jours la semaine. Ces enfants apprennent notamment à manipuler les armes légères et à patrouiller pendant la nuit.

Par sa lettre référencée 610/CAB/DGRH/048 du 09 janvier 2018, la ministre de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Janvière Ndirahisha a demandé à son homologue de la fonction publique de « bien vouloir suspendre immédiatement les traitements des enseignants » dont la liste lui a été transmise. Ces enseignants sont accusés d'avoir refusé d'aller prester dans des écoles où ils avaient été redéployés. Après trois mois de suspension de salaire, ces enseignants seront alors révoqués de la fonction publique. Parmi ces enseignants, 8 sont de la province Gitega dont 5 sont des représentants syndicaux qui n'avaient pourtant pas été concernés par le redéploiement.

En province Muramvya, les classes de 2<sup>ème</sup> année post-fondamentale n'avaient ni livres de professeurs ni des élèves à la quatrième semaine après le début des cours le 2 janvier 2018.

Ainsi, les directions scolaires et les enseignants se demandaient ce qui allait se passer alors que les examens du trimestre sont programmés au début mars, probablement le 3 mars 2018.

Alors que le Lycée de Muramvya est l'une des 11 écoles dites « pilotes » qui arrivent à la dernière année post-fondamentale, les manuels de cours du deuxième trimestre manquaient alors que les élèves vont passer le tout premier examen d'Etat du nouveau système. Comme réponse à ce problème, le ministère concerné se justifie en disant que le problème se trouve au niveau de l'imprimeur (la Régie de Production Pédagogique, RPP) qui a refusé de multiplier les manuels à crédit !

En province Bubanza, les directions scolaires se lamentaient de manquer de craies pour pouvoir écrire au tableau. Au premier trimestre, ils avaient utilisé tout le stock qui avait été offert par un bienfaiteur coréen. Les directeurs des ECOFO disaient être dans l'incapacité financière de se ravitailler en craies. Une seule boîte de craies coûte 5000 fr et ne peut pas servir pendant deux jours. A la direction provinciale de l'enseignement, ils expliquent que le ministère n'a pas rendu

disponibles les craies depuis le début de cette année scolaire et que donc les directeurs doivent se débrouiller.

A cela s'ajoute le manque criant d'enseignants et de bancs pupitres dans toutes les écoles de la province.

En Mairie de Bujumbura, alors que le problème avait été soulevé il y a au moins deux années, une partie d'une infrastructure abritant les toilettes de l'Ecole Primaire du Jardin Public (EPJP) de Nyakabiga III s'est écroulée emportée par les eaux de la rivière Ntakangwa, dans la nuit du 17 janvier 2018. Les élèves de la première (1ère) à la sixième (6ème) année de cet établissement ont déménagé vers l'Ecole Fondamentale Scheppers de Nyakabiga

II où ils ont désormais suivi leurs cours les après-midi en attendant la construction de nouvelles toilettes. Selon Frère Désiré Habiyaemye, directeur de l'ECOFO Scheppers, une période d'un mois a fait l'objet d'un consensus entre cette école et la Direction Communale de l'Enseignement de la commune Mukaza pour que ces enfants retournent à leur école. « *Passé ce délai, nous allons fermer les portes à ces enfants* », a-t-il informé. Il a souligné qu'ils se sont également convenus sur les stratégies de gestion de ces élèves.



Photos de l'impact des eaux de la rivière Ntakangwa sur les infrastructures de l'école

Au moment où le début du deuxième trimestre avait coïncidé avec une grave pénurie de carburant, les directeurs de certaines écoles ont renvoyé des élèves les accusant d'arriver à l'école en retard. En province Bujumbura, 18 élèves ont été renvoyés du Lycée Kivoga, 16 du Lycée Buhonga et 9 de l'ETG Mutumba.

#### **IV. DROIT A LA SANTE : UN ACCES DIFFICILE AUX SOINS ET UN PERSONNEL FRUSTRE DES ABUS DE L'AUTORITE POLITIQUE**

Le secteur de la santé publique a été gravement touché par la crise consécutive au troisième mandat controversé de Pierre Nkurunziza. L'épidémie de malaria a déjà emporté beaucoup de vies humaines et, continue à faire rage dans le pays sous le silence complice des autorités publiques. Plus de quatre cents (400) patients de malaria dont neuf décès avaient déjà été enregistrés à l'hôpital de Ngozi pendant le seul mois de janvier 2018. L'autorité de l'hôpital dénonce la qualité des médicaments qui sont offerts aux patients. Rappelons que l'épidémie de paludisme qui s'est déclarée en 2017 a fait plus de 3000 morts sur plus de 7 millions de burundais atteints par la maladie. Le Ministère de la santé se félicite d'avoir maîtrisé la maladie mais des efforts restent à consentir dans ce secteur.

Des infrastructures et matériels disponibles ne sont pas exploités faute de personnels formés. C'est le cas de l'hôpital général de Mpanda en province Bubanza qui dispose de matériel sophistiqué et très cher, mais qui n'est pas fonctionnel depuis son ouverture, il y a six ans. Le directeur de cet établissement sanitaire moderne dit qu'il n'y a pas de médecins spécialistes capables de les utiliser. Les services disponibles mais non fonctionnels sont notamment celui de l'électrocardiogramme pour les maladies du cœur, l'électroencéphalogramme pour les maladies de la tête. La construction et l'équipement de cet hôpital ont été réalisés grâce à l'aide de la Chine.

Depuis sa création en 2011, il y a confusion de l'appellation. Tantôt, c'est un hôpital de 1ere référence, tantôt de 2eme référence, tantôt l'hôpital général. Son statut n'est pas bien déterminé, ce qui influe sur la planification et l'estimation des ressources humaines puisqu'il n'y a pas de textes réglementaires. Il y a sous-estimation des coûts de prestation, selon le directeur de cet hôpital, Dr Aimé Fabrice Niyonkuru.

Ainsi, les patients qui pouvaient profiter des équipements sanitaires disponibles sont contraints d'aller se faire soigner ailleurs. Le médecin directeur fait savoir que l'hôpital a besoin de 7 médecins spécialistes et qu'il n'y a aucun médecin spécialiste dans son hôpital.

Ailleurs dans le pays, les infirmiers travaillent dans des conditions déplorables de frustrations. Ce personnel est en outre menacé par l'administration et les Imbonerakure qui les rançonnent au jour le jour, les intimident et leur imposent des vues politiques insensées.

## V. DES CONTRIBUTIONS FORCÉES EN CASCADE POUR LE SOUTIEN AU REFERENDUM CONSTITUTIONNEL ET AUX ÉLECTIONS DE 2020

Le pouvoir de Pierre Nkurunziza en mal de fonctionner a choisi de sucer jusqu'à la moelle des os son peuple pourtant affamé par ce même régime qui a mis au second rang les projets de développement au profit d'une politique politicienne autour d'un homme qui a l'intention de s'éterniser au pouvoir. Après avoir détruit toute l'économie nationale par des incendies criminels systématiques des marchés sur tout le territoire, Pierre Nkurunziza exige des contributions financières forcées pour faire survivre un pays à cours de financements et de recettes. Le peuple burundais est contraint de contribuer pour financer le référendum constitutionnel dont le résultat permettra à Nkurunziza de s'éterniser au pouvoir après avoir eu le droit de se faire réélire en 2020 pour deux autres mandats de 7 ans chacun. Des menaces, intimidations, arrestations arbitraires, assassinats politiques sont les armes choisies par le Président pour combattre toutes les voies discordantes contre son plan politique. Refuser de participer aux contributions forcées, voter contre la modification de la constitution signifie dépasser la ligne rouge et signer ainsi sa mort !

Une ordonnance n° 530/540/1772 du 8 décembre 2017 signée conjointement par les ministres des finances, du Budget et de la Privatisation et celui de l'Intérieur et de la Formation Patriotique précise les modalités de collecte des contributions aux élections de 2020. L'ordonnance distingue trois catégories de contributeurs à savoir les citoyens non-salariés, les citoyens fonctionnaires et autres. Pour les citoyens fonctionnaires, d'après le Ministre de l'Intérieur et de la Formation Patriotique, les contributions seront retenues à la source deux ans durant, c'est-à-dire la période de janvier 2018 à décembre 2019. En effet, à partir de ce mois de janvier 2018, les premières contributions ont déjà été retenues.

« *On n'a pas considéré les engagements déjà pris par le fonctionnaire* », se lamente un fonctionnaire contacté dans les couloirs de la fonction publique. Il indique que la contribution pour un patriote est un devoir civique. Seulement les plafonds sont au niveau supérieur. Il le dit en considérant le montant qui sera retenu de son salaire. En effet, le fonctionnaire en question précise que son salaire frôle cinq cents mille francs burundais. Selon le tableau de l'ordonnance ci-haut citée, le citoyen fonctionnaire qui touche un salaire dépassant 5 cents mille contribuera à hauteur de 30 mille francs par mois. Or, l'ordonnance ne considère pas les engagements de chacun des fonctionnaires. L'accréditif peut marquer un salaire dépassant plus de 500 mille alors que le

concerné a des engagements dans des banques ou micro finances. Ainsi, il donne son cas personnel. *« Mon salaire net est de 515 mille francs burundais. Mais j'ai un crédit au Fonds de Solidarité des Travailleurs de l'Enseignement (FSTE) et à la micro finance Coopérative d'Epargne et de Crédit Mutuel (CCEM). Il me reste un net à dépenser sur mon compte d'environ 178 mille francs burundais. J'ai 4 enfants en âge de voter pour qui je dois contribuer mille francs chacun en plus de mon épouse qui n'est pas salariée. Pour lui, le gouvernement n'a pas tenu compte des engagements de chaque contributeur. »* L'ordonnance ne précise pas s'il faut retenir cette somme sur la base ou sur le net. Les deux ministres ont dû sortir une autre note pour préciser que la contribution portera sur le salaire net.

Les députés de la Coalition « Amizero y'Abarundi » (Espoir des burundais) indiquent que l'ordonnance est anti constitutionnelle sur tous les points et dénoncent le caractère obligatoire de la contribution aux élections de 2020. Dans une lettre adressée au Président de l'Assemblée Nationale et signée par 25 députés y compris Agathon Rwasa, Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale, ces députés dénoncent des contradictions dans l'ordonnance ministérielle conjointe. « L'ordonnance fixe la somme à contribuer et en même temps, dit que la contribution est volontaire,"remarquent-ils.

La lettre relève que les barèmes des contributions ne se basent sur aucune référence logique et s'interroge sur la gestion et la traçabilité des fonds collectés.

*"Ces contributions ne transitent pas sur le compte du trésor de la République du Burundi, nous doutons de la transparence dans la gestion de ces fonds dont on ignore le montant à collecter,"* disent ces députés.

Les députés fustigent le régime qui demande "trop" à une population "déjà pauvre" alors que le budget nécessaire pour les élections de 2020 est déjà pris en compte par les budgets de l'État depuis deux ans.

De son côté, le régime piège et demande aux fonctionnaires qui ne souhaiteraient pas contribuer mensuellement et durant deux ans de le faire par un écrit. Or, c'est bien connu, si quelqu'un ose parler ou aller à l'encontre d'une décision du parti présidentiel, il signe sa mort. Les fonctionnaires ont préféré se résigner face à cette décision contraignante.

Des grognes se font entendre sur tout le territoire national. Ces contributions sont devenues une sorte de business pour les administratifs territoriaux qui les ramassent sans scrupule et sans considération de l'ordonnance.

En province de Gitega, en plus des frais exigés à tout citoyen par le ministère de l'intérieur pour les élections 2020, le personnel de certains services publics sont obligés de donner d'autres contributions. Il s'agit du secteur de santé où ils paieront entre 5 000 et 30 000Fr selon le poste occupé et le niveau d'études. Mais ceux qui ont des postes de responsabilité donneront beaucoup plus, ce qui signifie qu'ils devront utiliser les frais de l'institution dont ils sont responsables. C'est le même cas à la REGIDESO et à l'IGEBU. Le personnel se demande pourquoi cette double imposition et forcée alors que les salaires n'évoluent pas.

Le personnel de santé dans la province Karusi s'est insurgé, de son côté, contre la décision de collecte de nouvelles contributions pour les élections de 2020. Ces contributions ont été collectées par les responsables des différentes structures de santé (centre de santé, hôpital, district, Bureau Provincial de Santé) qui ont ensuite acheminé cet argent collecté chez le médecin provincial. Comme l'indiquent les documents distribués dans ces structures de santé, les contributions sont fixées suivant le profil de chacun des agents de santé.

Dans cette province sanitaire Karusi, les responsables de ces structures ont versé une somme de 30.000 fbu, un médecin consultant 15000 f, un infirmier 10.000f et un simple agent comme un planton ou un veilleur, 2000 fbu. Les agents de santé s'indignent de cette collecte abusive qui s'ajoute aux contributions que l'ordonnance du ministre de l'intérieur et de la formation patriotique a déterminées pour toute la population burundaise. Ils craignent que cela soit un vol organisé.

Dans une réunion tenue à huit-clos le 7 janvier 2018 par le président du parti CNDD FDD en province de Kirundo du nom de Fabien Yamuremye, deux points étaient à l'ordre du jour. Il s'agissait d'abord de la sensibilisation pour voter "oui" aux élections du référendum prochain. Tous les gestionnaires des structures de soins ont été interpellés à sensibiliser toute personne qui se présentera au centre de santé. Le second point concernait la contribution forcée de 100000 francs burundais pour chaque titulaire, son adjoint et le gestionnaire. Selon des sources sur place, après avoir déclaré le barème de cette contribution, le silence a régné dans la salle de la DPAE Kirundo. Le président du parti CNDD FDD, après avoir remarqué l'air du mécontentement a revu à la baisse les contributions des gestionnaires de santé à 50000FrBu tout en maintenant celles des titulaires et leurs adjoints.

A côté de ces contributions, les concernés disent être contraints de donner des cotisations mensuelles à la permanence provinciale du parti pour pouvoir garder leurs postes. En commune de Busoni par exemple, chaque fois que l'équipe communale de football de l'honorable Jean Baptiste Nzigamasabo surnommé Gihaha sort de sa commune pour aller jouer ailleurs, tout le personnel de la santé du district Busoni doit donner une contribution de 5000 FBu. Actuellement, tout le monde dit être fatigué de ce comportement mais malheureusement personne n'ose le dire à haute voix pour ne pas être qualifié d'opposant au système.

Dans la province de Mwaro, les membres du personnel de la santé dans les 2 districts sanitaires de Kibumbu et Fota de la province Mwaro se plaignent d'avoir été forcés de donner une contribution pour les élections de 2020 en plus des retenues mensuelles sur leurs salaires pour ces mêmes élections. Un infirmier était contraint de payer 10.000 FBu, un aide-soignant et les travailleurs chargés de la propreté donnaient à leur tour 5000Fbu. Au district Fota, la majorité a donné cet argent la mort dans l'âme. Au district de Kibumbu regroupant les communes Kayokwe, Nyabihanga et Bisoro, un infirmier connu sous le nom de Steve Arthur Niyonizeye a refusé de donner cette contribution, arguant qu'il y avait une autre contribution qui sera retirée à la source sur les salaires. Le médecin chef de district Kibumbu lui a téléphoné pour lui dire qu'il allait le mettre à la disposition du Ministre pour l'envoyer dans un pays où il n'y a pas d'élections.

En Mairie de Bujumbura, des Imbonerakure de la zone Musaga sillonnent toutes les rues et avenues, entrant systématiquement dans chaque maison pour obliger les occupants à s'acquitter des contributions prétendument destinées à financer les élections de 2020. Pour les récalcitrants, ces Imbonerakure leur signifient que personne n'aura droit à aucun service à la zone Musaga sans avoir payé la contribution exigée.

Ce ne sont pas seulement les commerçants qui donnent ces contributions aux membres du parti au pouvoir, même les chauffeurs des véhicules doivent payer à la police de roulage. Maintenant cette police n'accepte plus un billet de 2000Fbu comme d'habitude. La police exige désormais des vivres. Les uns offrent des pâtes de manioc (ubuswage), les autres offrent d'autres sortes de nourriture comme les aubergines, les fruits, les poissons Ndagala et le Mukeke pour pouvoir continuer sa route.

## **VI. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT**

### **Une réunion d'intimidation organisée en province Muyinga**

La réunion a été organisée en date du 13 janvier 2018 par le gouverneur de la province Muyinga en compagnie des responsables de la police et du Service National de Renseignement. Etaient invités à cette réunion qui s'est déroulée au stade de Muyinga, les habitants de deux quartiers à savoir Mukoni et Swahili considérés par ces autorités comme des caches de rebelles car principalement habités par des personnes de la composante sociale tutsi. Le Commissaire Régional de Police de la Région Nord- Est, a tout simplement informé les participants à la réunion que leurs quartiers sont déjà connus pour leur implication au coup d'Etat manqué du 13 mai 2015. Il a renchéri en précisant que des informations à sa disposition lui disent que les habitants de ces deux quartiers sont des récalcitrants notoires, qu'ils ont des armes, et qu'ils cachent des hommes en uniforme policière pour combattre le pouvoir. Il a mis en garde ces habitants en les menaçant et leur demandant de « l'entendre une fois pour toutes ».

### **Détournement des fonds collectés en province Rumonge**

Le Gouverneur de la province Rumonge Juvénal Bigirimana a accusé le 9 janvier 2018 l'ancien chef de zone Rumonge destitué, Saidi Ndikumana, d'avoir détourné un montant de 670 000Fr burundais collecté dans le cadre des contributions forcées initiées par le régime de Pierre Nkurunziza. Cet argent avait été collecté par le chef de quartier swahili se trouvant au chef-lieu de la ville Rumonge et était destiné à construire le bureau du chef de ce quartier Swahili. D'après le Gouverneur de la province de Rumonge, cet argent doit être remis à la commune par cet ancien chef de zone. L'ancien chef de zone rejette les accusations et fait savoir qu'il s'agit des alibis formulés par les responsables administratifs de cette commune pour justifier sa destitution. Ce détournement est intervenu au moment où les habitants de la commune se plaignent de multiples collectes d'argent tantôt pour la construction des bureaux administratifs, tantôt pour la construction des permanences du parti au pouvoir ou des infrastructures sociales, et bientôt la contribution pour les élections de 2020.

### **Contributions financières pour la construction d'un stade en province Gitega**

Le Gouverneur de la province Gitega a sorti une note en date du 5 janvier 2018 appelant tout citoyen de la province à payer une somme de 200fbu comme contribution à la construction du stade provincial. Certains administrateurs communaux ont cependant dit à leurs populations respectives que les 200Frs étaient le minimum à payer. Celui de la commune Buraza, le nommé Rutozi Didace, a exigé de son côté qu'un fonctionnaire donne au minimum 1/10 de son salaire et que ce serait honteux qu'un commerçant donne seulement 200Fbu.

## Distribution d'armes aux Imbonerakure en province Gitega

Des informations recueillies sur place ont dénoncé une distribution des armes aux jeunes du parti au pouvoir des zones rurales de la commune Gitega par l'Administrateur Valentin Nahimana, et le président communal du parti au pouvoir, Eraste Ntahondi. Chaque colline aurait un représentant des jeunes armés. Ces informations nous ont même précisé les identités des Imbonerakure qui ont bénéficié de ces armes sur certaines collines. Colline Bwoga: Felix Ndarubone, Colline Mukanda: Cubwa Julien, Colline Mubuga: Emmanuel Ntakarutimana

Notons que toutes les collines de la commune Gitega rurale sont concernées. Ces jeunes font des patrouilles nocturnes, menacent, rançonnent, pillent et torturent les gens. Ils exigent la fermeture des bistrotts quand ils veulent. La population vit dans une peur panique.

## Expropriation sans indemnisation en commune Mabayi, province Cibitoke

Vingt-six (26) ménages de la sous-colline Njehe, commune Mabayi, province Cibitoke ont été expropriés de leurs terres depuis la fin de l'année 2017. Ils ont été chassés de leurs propriétés par une entreprise russe d'exploitation de gisements de minerais et ces ménages vivent dans des conditions de vie lamentables depuis le début de l'année 2018. Ces ménages disent qu'ils ont reçu une maigre indemnisation (environs 1 millions de francs burundais attendu en tranches) compte tenu de la valeur des propriétés emportées par cette entreprise étrangère d'extraction de minerais. *« Avant, nous vivions de ces minerais que nous exploitons pour vivre. Aujourd'hui, cette entreprise ne nous a même pas donné des emplois. Nous passons tout le temps à puiser de l'eau pour ces russes qui ne nous donnent rien en retour. Nos champs ont été détruits par les machines et ils nous ont empêchés de récolter nos champs. Ils nous ont promis de nous construire des grandes maisons mais voilà, ce sont de petites maisons sans valeur. Nous n'avons vraiment pas d'avenir. Que les bienfaiteurs volent à notre secours »*, nous a déclaré une des victimes de la spoliation.

## Des réunions et discours de haine et d'appel à la violence politique

Le CNDD-FDD au pouvoir au Burundi a multiplié ses réunions et accentué ses discours de la haine et d'appel à la violence depuis le début de cette année 2018. Ce discours est motivé par un nouveau développement contextuel lié à la campagne de sensibilisation à la nouvelle Constitution amendée. Partout dans le pays, l'administration à la base a emboîté le pas au discours de violence prononcé le 12 décembre 2017 par le Président Pierre Nkurunziza en commune Bugendana, province Gitega, qui disait que celui qui s'opposerait à l'amendement de la constitution aura franchi la ligne rouge. Ainsi, des menaces de mort ont été presque partout proférées à l'endroit des opposants politiques et certains ont été arrêtés accusés de sensibiliser la population à voter non au référendum projeté en mai 2018.

Le cas le plus emblématique se déroule en commune Butihinda, province Muyinga où le représentant du CNDD-FDD au niveau communal, le nommé Révocat Ruberandizi, a prononcé le 27 janvier 2018 un discours de la haine et d'appel à la justice populaire contre les opposants à l'amendement de la constitution.

*« Celui qui s'opposera à l'amendement de la constitution est un ennemi de la nation et un malfaiteur. Traquez-le, livrez-le à nous sans attendre l'Officier de Police Judiciaire pour en finir avec lui. Suivez de près les membres de la coalition Amizero y'Abarundi et d'autres partis de l'opposition car ce sont eux les véritables ennemis de la paix, capturez-les et amenez-les chez nous. Edentez-les - Débarrassez-vous des obstacles »*, a-t-il déclaré à une foule composée d'hommes, de femmes, de jeunes et d'enfants.

Dans cette même province, les militants du parti au pouvoir, s'étaient donné rendez-vous en commune Mwakiro, le 13 janvier 2018. Les différentes ligues des jeunes Imbonerakure ressortissantes des 7 communes de la province Muyinga étaient représentées à ce grand rassemblement provincial.

Ils ont ainsi effectué une marche-manifestation à partir de l'endroit dit « Ku Gitindo » vers le centre communal de Mwakiro avant de suivre les discours de circonstance. Le responsable provincial du parti CNDD – FDD à Muyinga, le nommé Cyprien Sinzotuma n'a pas mâché ses mots. Il a exhorté tous les « Bagumyabanga » à « *traquer sans faux-fuyant toute personne qui tenterait ou chercherait à s'opposer aux directives dictées par le pouvoir issu du CNDD-FDD. Qu'il pleuve, qu'il neige, nous devons éliminer tout opposant au programme de notre parti, ou contraindre toute personne non acquise à l'idéal de note parti à fuir avant le référendum de mai 2018.*

*Vous devrez œuvrer de manière que notre parti puisse régner jusqu'au retour de l'Enfant de Dieu, le Seigneur Jésus-Christ »*

De pareils discours de la haine et d'appel à la violence ont été signalés presque partout dans le pays, en commune Busoni, province Kirundo par le député Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha, en commune Ruhororo, province Ngozi, en province Makamba par Gad Niyukuri, le Gouverneur de province, en province Cibitoke, etc.

## Tournées du Président Pierre Nkurunziza : une crise de confiance entre les citoyens et le régime

Depuis le début de cette année 2018, le Président Pierre Nkurunziza organise des tournées dites de moralisation de la société dans les provinces du pays. Le constat est amer. En cours de route, ses services de sécurité menacent les citoyens qui sont contraints de détourner leurs visages pour tourner le dos au passage de l'escorte présidentielle. Sur place, les participants à la réunion sont interdits d'entrer avec tout objet suspect susceptible de capter le message du Président et ce dernier exige de garder le secret de tout ce qu'il a déclaré dans la salle. Surpris par ce comportement, les participants divulguent plutôt ses discours.

Le 16 janvier 2018, c'était le tour de la province Muyinga. Les invitations des personnes conviées à la rencontre avec le président commencèrent à tomber en cascade dans la soirée du lundi 15 janvier sur WhatsApp. Le 1<sup>er</sup> communiqué appelait les invités à être dans la salle des Pentecôtistes de Mukoni à 07 heures 30 minutes, le deuxième à 08 heures précises, tandis que le dernier appelait les gens à l'entrée impérative dans la salle à 07 heures précises. Il était interdit à tout invité de se munir de son téléphone portable, des stylos de type « Parker » et des montres. Tout cela pour éviter tout enregistrement possible ! Aussitôt le Président entré dans la salle, le Chef du Protocole d'Etat, a exhorté le Révérend Pasteur de l'Eglise Pentecôte Mukoni de dire une prière, après quoi il a immédiatement présenté le programme des activités. Prenant la parole à son tour, le Gouverneur de province Aline Manirabarusha a sommairement présenté la situation de la province. Tout est bon dans le meilleur des mondes sur le plan sécuritaire, économique et socio-culturel. Elle a quand-même omis de dire un mot sur le plan politique.

A son tour, le Président a pris la parole sur l'unique point à l'ordre du jour « Moralisation de la société ». Pour lui, son auditoire devrait prêter attention, car ses enseignements revêtaient un caractère extrêmement important pour tout citoyen ! L'exposé était consacré sur les principes sacrosaints d'un patriote ! Comme certains indicateurs renseignent son intention de devenir ou de se comporter comme roi du Burundi, il s'est longuement apaisant sur la bravoure de Ntare Rushatsi Cambarantama, Ntare Rugamba, le roi Mwezi Gisabo et le Prince Louis Rwagasore, le héros national. Il a démontré comment chacun d'eux s'est battu, selon son époque, jusqu'à mourir pour son peuple.

En évoquant l'assassinat du Prince L. Rwagasore et de son compagnon de lutte Pierre Ngendandumwe, assassiné en 1965 par un Rwandais, il s'en est pris au Rwanda qu'il a accusé de chercher à s'immiscer dans les affaires du Burundi.

Le Président Nkurunziza a également accusé le Rwanda de vouloir piller les ressources du Burundi, notamment son sous-sol comme le coltan/cassiterite de Kabarore en province de Kayanza. Il n'a pas manqué de venter la qualité du café burundais que le Rwanda essaie de drainer sur son territoire pour qu'il améliore la qualité du sien lors de l'exportation après lui avoir donné le label de « Produced in Rwanda » alors que c'est le café burundais.

Il a sagement informé son auditoire que les recherches en gisements d'or qu'il a commanditées lui-même sur deux collines de la Commune Mabayi (province Cibitoke) ont révélé que l'exploitation aurifère sur la première colline pourra prendre 60 ans, et pour la seconde autour de 100 ans. Les réserves de Nickel au Burundi, constituent 6% des réserves mondiales.

L'exploitation industrielle de l'or à Butihinda (province Muyinga) est programmée dans un proche avenir, tout au plus tard fin 2018, début 2019. Il n'a pas manqué d'ajouter que les métaux associés dont l'Argent et le Cuivre constituent des réserves mondiales inestimables. Pour lui, le sous-sol burundais est très riche, ce qui attire toutes les convoitises des « Colons, c'est-à-dire les blancs » et du Rwanda qu'il accuse de tous les maux.

Selon lui, même ceux qui ont tenté de renverser les institutions élues démocratiquement sont hébergés par le pays voisin, le Rwanda, tous les fauteurs de troubles au Burundi trouvent facilement refuge au Rwanda. En guise de conclusion, le Président Nkurunziza a fait appel à qui veut l'entendre que : « *Les manœuvres et la ruse utilisées pour détruire l'UPRONA (Assassinat de Rwagasore en 1961), sont les mêmes que celles utilisées pour détruire le FRODEBU (Assassinat de Ndadaye en 1993), et dans un passé très proche, le Coup d'Etat manqué du 13 mai 2015 : ceux qui l'ont commandité, tous circulent librement sur la terre rwandaise !* ».

La balle est dans le camp de tout burundais pour lutter corps et âme contre les détracteurs qui cherchent à dilapider les ressources naturelles que le Dieu Tout Puissant a gracieusement données au Burundi, a dit le Président.

A la sortie de la salle, la majeure partie des participants étaient stupéfiés. Ils avaient senti une peur malade dans les dires de leur Président. C'est ainsi que tout le monde fut prié d'aller planter des arbres sur la colline Mukoni et cette activité n'a duré que quelques 15 minutes, faute de plants.

## **Des ONGs et organisations internationales sommées de recruter à base de critères ethniques**

Pour des raisons non encore avouées, mais sans nul doute pour des raisons de manipulation et de ruse politique pour gagner la confiance d'une partie de la population et diviser pour régner sur le peuple burundais, le pouvoir applique les quotas ethniques exigés seulement pour des postes politiques jusqu'aux postes techniques. Il l'a déjà accompli au niveau des postes techniques publiques, maintenant il s'en prend aux ONGs et aux organisations internationales.

Après avoir tenté d'imposer à ces ONGs le recrutement à base ethnique à raison de 60% hutu et 40% tusti, au cours d'une réunion organisée par le ministère de l'intérieur et celui des relations

IDENTIFICATION PERSONNEL CRS BURUNDI

Prénom:.....

Nom:.....

Position :.....

Ethnie :.....

Date :.....

Signature :.....

extérieures à l'Hôtel source du Nil en date du 18 septembre 2017, aujourd'hui l'heure est au forcing et aux menaces de suspension, si de telles injonctions ne sont pas mises en application. Selon des sources dans ces ONGs, le régime veut les contraindre à signer individuellement un engagement de mise en œuvre de la mesure. Cela reviendra pour ces ONGs à réorganiser des recrutements, à chasser des employés et à se conformer audits critères. Des fiches sont déjà imposées pour l'identification ethnique des employés.

Un cas de recrutement à caractère ethnique a également été constaté à l'Hôpital Militaire de Kamenge où un employé infirmier a été chassé du service accusé d'avoir donné de fausses informations sur son ethnique.

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTRE DE LA DEFENSE  
NATIONALE ET DES ANCIENS  
COMBATTANTS  
HOPITAL MILITAIRE DE KAMENGE  
B.P. 5117 MUTANGA I  
TEL:23.2082

Bujumbura le 31 Janvier 2018

N°520/HMK/04/01.16.0

Objet: Licenciement

A Monsieur KEZIMANA Yves  
à  
**BUJUMBURA**

Monsieur,

En date du 01 Décembre 2017, l'Hôpital Militaire de Kamenge vous a recruté comme infirmier A2 à la place réservée à l'ethnie Twa.

Lors de passation du test de recrutement, chaque candidat devrait indiquer son ethnique dans son identification sur la feuille de l'examen et vous avez déclaré que vous êtes de l'ethnie TWA.

Après la signature de votre contrat de travail, l'Hôpital Militaire de Kamenge a eu des informations comme quoi vous avez fait une fausse déclaration d'ethnie.

Vous avez été convoqué à la direction pour lever ce doute et vous avez déclaré que vous êtes de l'ethnie TUTSI. Mais après quelques jours, vous avez amené un document délivré par l'UNIPROBA reconnaissant que vous êtes réellement de l'ethnie TWA.

Comme l'Hôpital Militaire vous avez soupçonné d'être malhonnête, il est allé vérifier l'authenticité de ce document à l'UNIPROBA. Etonnement, la signature de votre document n'était plus du Représentant légal de cette association. L'usage d'un faux document est venu confirmer votre fausse déclaration faite pendant l'examen.

Par conséquent, l'Hôpital Militaire considère tous ces actes d'improbité comme une faute lourde qui est sanctionnée par un licenciement sans préavis ni indemnité en vertu de l'article 58 du code du travail burundais en vigueur. En plus, il sied de vous rappeler que vous êtes encore dans votre période d'essai et que l'Hôpital Militaire de Kamenge ne peut en aucun cas s'engager dans liens durables avec un agent malhonnête.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez croire, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Général de l'Hôpital  
Militaire de KAMENGE

Dr NIMBURANIRA Marc  
Colonel

C.P.I.A :  
- Conseil d'Administration de l'HMK  
- Inspection du Travail  
- Monsieur le Directeur Chargé des Soins  
- Monsieur le Directeur Administratif  
et Financier

à  
**BUJUMBURA**

## VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation socio-économique des burundais se détériore au jour le jour dans un contexte politique où l'autorité est préoccupée par son maintien au pouvoir en passant par des tactiques de manipulation politique, de division de la société, de corruption et d'affaiblissement de l'autorité de l'Etat. En faisant chacun sa loi, en instaurant un Etat dans un Etat, le Président en profite pour imposer le culte de sa personnalité. Dans un tel contexte, c'est la population qui en pâtit parce que tout est permis et le plus fort en profite. Les contributions forcées en cascade ne profitent qu'à ceux qui les collectent et ces derniers n'hésitent pas à louer leur Maître. Ainsi, tout ce qui va dans l'intérêt de la société est mis de côté pour se servir d'abord !

Le FORSC est grandement préoccupé par une telle situation dans le pays. Il émet ainsi les recommandations qui suivent :

### Au gouvernement du Burundi :

- De mettre un terme au terrorisme d'Etat qui n'est qu'une stratégie de Pierre Nkurunziza pour se maintenir bon gré malgré au pouvoir ;
- De suspendre l'enterrement de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation par la révision non concertée et anti-constitutionnelle de la constitution qui en est l'issue ;
- De mettre fin aux contributions forcées qui ne font qu'aggraver la situation économique des ménages déjà en mal de vivre ;
- De sanctionner les auteurs des crimes et des incitations à la haine et à la violence politique ;
- De combattre la corruption et de remettre le pays sur les rails de la croissance économique ;

De mettre en avant le respect de la loi et l'instauration d'un Etat de droit.

### A la population burundaise

- De rejeter les appels à la violence et les enseignements à la haine ethnique, et résister ainsi à la tyrannie que le régime de Pierre Nkurunziza lui impose ;
- De refuser le projet d'amendement de la constitution qui ne vise que l'intérêt d'un seul homme qui veut se maintenir au pouvoir.

### A l'EAC, UA et ONU :

- De suivre de près la situation du Burundi et de prendre des mesures concrètes pour protéger le peuple burundais en danger ;
- De poursuivre la pression sur le régime en vue d'une résolution pacifique du conflit ;
- De contraindre le régime de Pierre Nkurunziza à renoncer au projet d'amendement de la constitution.

### A la CPI :

- D'accélérer l'enquête sur la situation du Burundi afin de poursuivre les auteurs des crimes contre l'humanité en cours au Burundi.